

2022

Rapport d'activité

Pour un accès de toutes et tous à une
alimentation de qualité

Introduction.....	4
A. Le projet VRAC	4
B. Le réseau aujourd'hui.....	4
C. Présentation de l'association nationale	5
D. L'équipe de VRAC France	5
E. La gouvernance.....	6
F. Budget et ressources	6
I. Développement du réseau	9
A. Poursuite de l'essaimage dans le cadre du Plan de relance	9
1. VRAC Bruxelles	9
2. Les nouveaux projets VRAC en France	9
3. Etude de nouvelles modalités d'essaimage	10
B. Recherche de fonds.....	10
C. Les associations VRAC locales	11
II. Structuration, consolidation et animation du réseau	13
A. Animation du réseau	13
B. Accompagnement individuel.....	14
C. Outillage.....	15
1. Communication	15
2. Numérique	15
3. Formations.....	16
4. Approvisionnement	17
D. Capitalisation	17
1. Capsules vidéo.....	18
2. Boîte à outils.....	18
E. Séminaire national.....	19
III. Communication, plaidoyer	21
A. Visibilité.....	21
1. Plaidoyer et coalition	21
2. Conférences et rencontres.....	22
3. Presse.....	23
B. Renforcer la valorisation des actions	26
IV. Projets transversaux	28
A. Territoires à VivreS.....	28
B. Collectifs adhérents	29
C. La MESA.....	32
D. VRAC Universités.....	33

V. Perspectives	35
A. Pérennisation, structuration et développement du réseau	35
B. Habilitation aide alimentaire – Fonds d’aide alimentaire durable	36
C. Concours de cuisine national et 10 ans de VRAC	36
D. Vers un réseau de démocratie alimentaire	37

Introduction

A. Le projet VRAC

La toute première association VRAC est née à Lyon en décembre 2013, avec l'objectif **de réduire les inégalités sociales** en matière de consommation en favorisant le développement de **groupements d'achats de produits de qualité** (biologiques, éthiques, locaux) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et autres quartiers populaires.

Sa mission est de permettre aux habitant-es de ces quartiers, ayant des revenus limités, d'accéder à une **alimentation choisie et non contrainte, grâce à la vente des produits à prix coûtant**. La construction historique des groupements avec les bailleurs sociaux permet à VRAC de toucher les habitant-es des quartiers tout en leur donnant la possibilité de prendre part au cœur du projet en choisissant les produits vendus, en participant aux distributions ou aux animations... VRAC permet ainsi aux habitant-es des quartiers populaires qui le souhaitent de s'inscrire dans un **mode de consommation durable et engagé, reposant sur le collectif et les dynamiques locales**, dans une perspective d'éducation populaire.

L'objectif de VRAC est de lutter contre les inégalités dans les QPV en s'orientant autour de plusieurs axes principaux :

- *Économique* : **pouvoir acheter** des produits bio et locaux à des prix accessibles ;
- *Social* : développer la cohésion sociale, **l'entraide et la coopération** ;
- *Santé* : participer à la **lutte contre l'obésité et le diabète**, influencer positivement sur les déterminants de santé (facteurs individuels, sociaux, économiques et environnementaux) ;
- *Environnement* : **réduire la production de déchets** et promouvoir un modèle écologiquement soutenable en privilégiant les circuits courts et les produits moins polluants ; **promouvoir une alimentation durable**

L'association VRAC peut ainsi se définir selon 3 grands piliers :

- *Solidarité et justice sociale* : **compenser les inégalités socio-économiques** en rendant financièrement accessibles des produits sains et de qualité tout en **rémunérant à juste prix les producteurs et productrices** ;
- *Coopération, émancipation et démocratie alimentaire* : **impliquer les adhérents et adhérentes dans le fonctionnement** de leur groupement d'achats. VRAC s'inscrit dans une visée émancipatrice et se reconnaît dans les valeurs d'éducation populaire en proposant aux personnes de se réapproprier des choix de consommation.
- *Qualité et justice alimentaire* : s'éloigner d'un système basé sur l'absence de choix et sur des produits bas de gamme en sélectionnant autant que possible **des produits de qualité d'origine biologique et/ou d'un rayon géographique proche**. En ce sens, le projet entend œuvrer pour plus de **justice alimentaire** en rendant accessible (géographiquement, économiquement) des produits promouvant qualité, diversité et durabilité.

B. Le réseau aujourd'hui

En 9 ans, VRAC a développé **17 antennes locales en France** (4 étaient en cours de lancement en 2022) et 1 en Belgique à Bruxelles, avec plus de **80 groupements d'achat** dans les quartiers populaires. Elle a organisé des centaines d'animations, et a touché plus de 12 000 personnes. Cela représente près de 4000 foyers adhérents.

Le travail de VRAC a été reconnu notamment par le Prix « S'engager pour les Quartiers » en 2015, « la France S'engage » en 2017, « le PNA » en 2019 (Programme national pour l'alimentation) ou encore « France Relance » en 2021.

Après avoir créé un fonds de dotation en 2019 (qui est désormais un simple outil financier au service de l'association nationale), il a été décidé de créer une **fédération**. Il était en effet venu le moment de structurer ce jeune réseau, de l'animer, et d'y installer une gouvernance plus représentative du projet.

Cinq salariés composent l'équipe de VRAC National, un chargé de coordination et capitalisation (VRAC Universités / Lien avec les producteurs / Capitalisation), une chargée de communication et relations publiques, une chargée de communication et événementiel, une coordinatrice du réseau et un délégué général (Développement / recherche de fonds / plaidoyer).

Le projet VRAC poursuit sa croissance rapide, les objectifs sont ambitieux et multiples, à savoir poursuivre :

- L'essaimage local et national
- La structuration / consolidation du réseau
- Le plaidoyer
- Les projets transversaux

C. Présentation de l'association nationale

L'association VRAC France a été créée pour accompagner le développement du réseau associatif, l'animation du réseau par la mise en commun d'outils et d'information entre les associations existantes et le portage de la vision politique.

Concrètement, VRAC France porte les missions suivantes :

- **L'animation du réseau** en organisant des temps d'échanges et de formations autour des enjeux communs à l'ensemble des structures et en facilitant le partage de connaissances et d'expériences entre les associations ;
- **L'accompagnement personnalisé** des associations locales en fonction des problématiques rencontrées par les structures (recherche de financement, ressources humaines...) ;
- **Le développement du réseau** par l'accompagnement des territoires et structures souhaitant développer une nouvelle antenne (ingénierie, financement...), des nouvelles associations VRAC et par la mise à disposition d'outils ;
- **La capitalisation et la formation** en mutualisant différents outils numériques, en recensant les différentes possibilités d'approvisionnement et en formant les associations locales sur différents sujets (communication externe et interne...) ;
- **La communication et la vision politique** afin de faire connaître les enjeux autour de l'accès à l'alimentation de qualité auprès du grand public et des acteurs institutionnels, de mettre en lumière la parole des adhérent·es et le plaidoyer auprès des acteurs politiques afin de faire évoluer la vision de l'aide alimentaire ;
- **L'innovation** en soutenant les réflexions autour du modèle de VRAC (exemple : accès à des personnes en grande précarité avec une triple tarification) ou de nouvelles expérimentations (exemple : création de la Maison Engagée et Solidaire de l'Alimentation).

D. L'équipe de VRAC France

L'équipe de VRAC France est actuellement composée de :

- Boris Tavernier, Délégué général

- Lorana Vincent, Coordinatrice du réseau
- Joachim Robert, Chargé de projets capitalisation et développement
- Elsa Duparay, Chargée de communication et relations publiques
- Lisa Marjolet, Chargée de communication



Boris Tavernier



Lorana Vincent



Elsa Duparay



Joachim Robert



Lisa Marjolet

E. La gouvernance

Le Conseil d'Administration est composé de 6 membres issus de 5 associations locales :

- **Céline Reynaud** (présidente de VRAC national et administratrice de VRAC Lyon) **et Etienne Fabris** (administrateur de VRAC national et président de VRAC Lyon).
- **Claire Gelin** (vice-présidente de VRAC National et présidente de VRAC Bordeaux)
- **Nolwen Alzas** (secrétaire de VRAC National et présidente de VRAC Rennes)
- **Stéphanie Bugeaud** (trésorière de VRAC National et présidente de VRAC Paris)
- **Benoit Gadiolet** (administrateur de VRAC National et président de VRAC Toulouse)

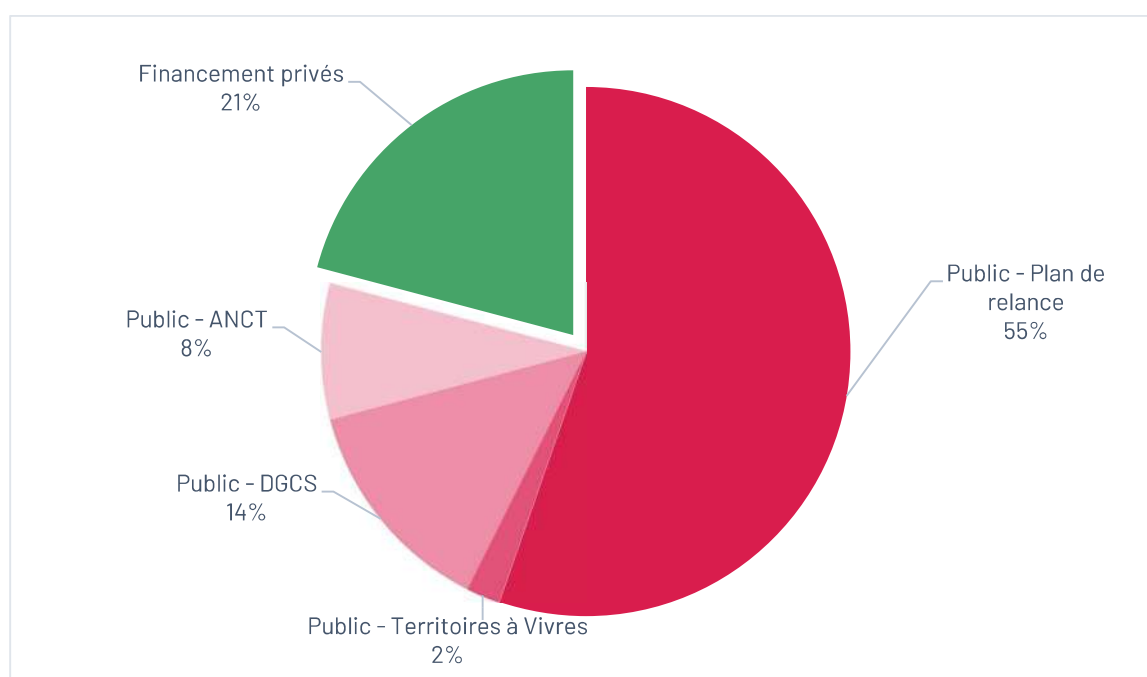
L'association VRAC Lyon bénéficie de la qualité de membre fondateur dans les statuts définis comme « ayant présidé à la constitution de l'association et dont la fonction est de garantir la pérennité des buts et des objectifs de cette dernière ».

F. Budget et ressources

Ressources

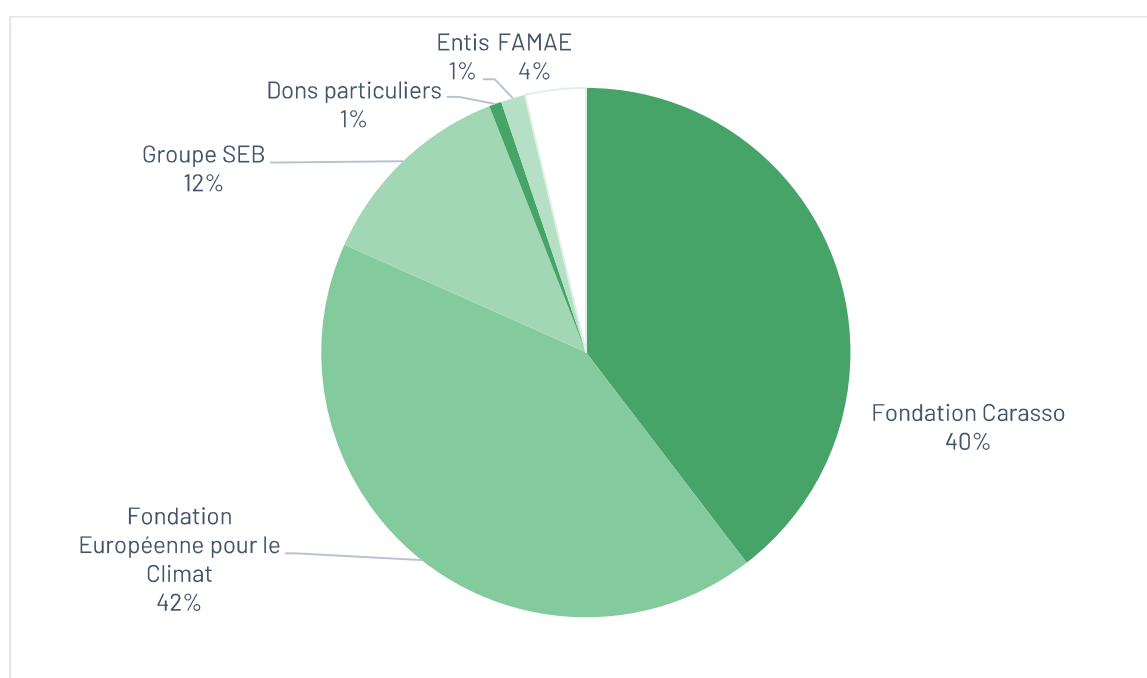
Le plan de relance obtenu début 2021 pour deux ans (1,3M€ dont 500k€ pour cette année 2022) représente une grande partie du budget de l'association. Cette donnée est cependant à pondérer par le fait que c'est un financement exceptionnel lié à la situation sanitaire, et surtout que l'intégralité de ces fonds sont reversés aux antennes locales via une subvention directe ou via une subvention d'investissement numérique au bénéfice du réseau. De même que pour le financement de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) pour VRAC Universités, reversé en grande partie aux 4 associations locales qui expérimentent le projet.

Répartition fonds publics-privés



Le reste des financements (202k€) sont privés et sont détaillés ci-dessous.

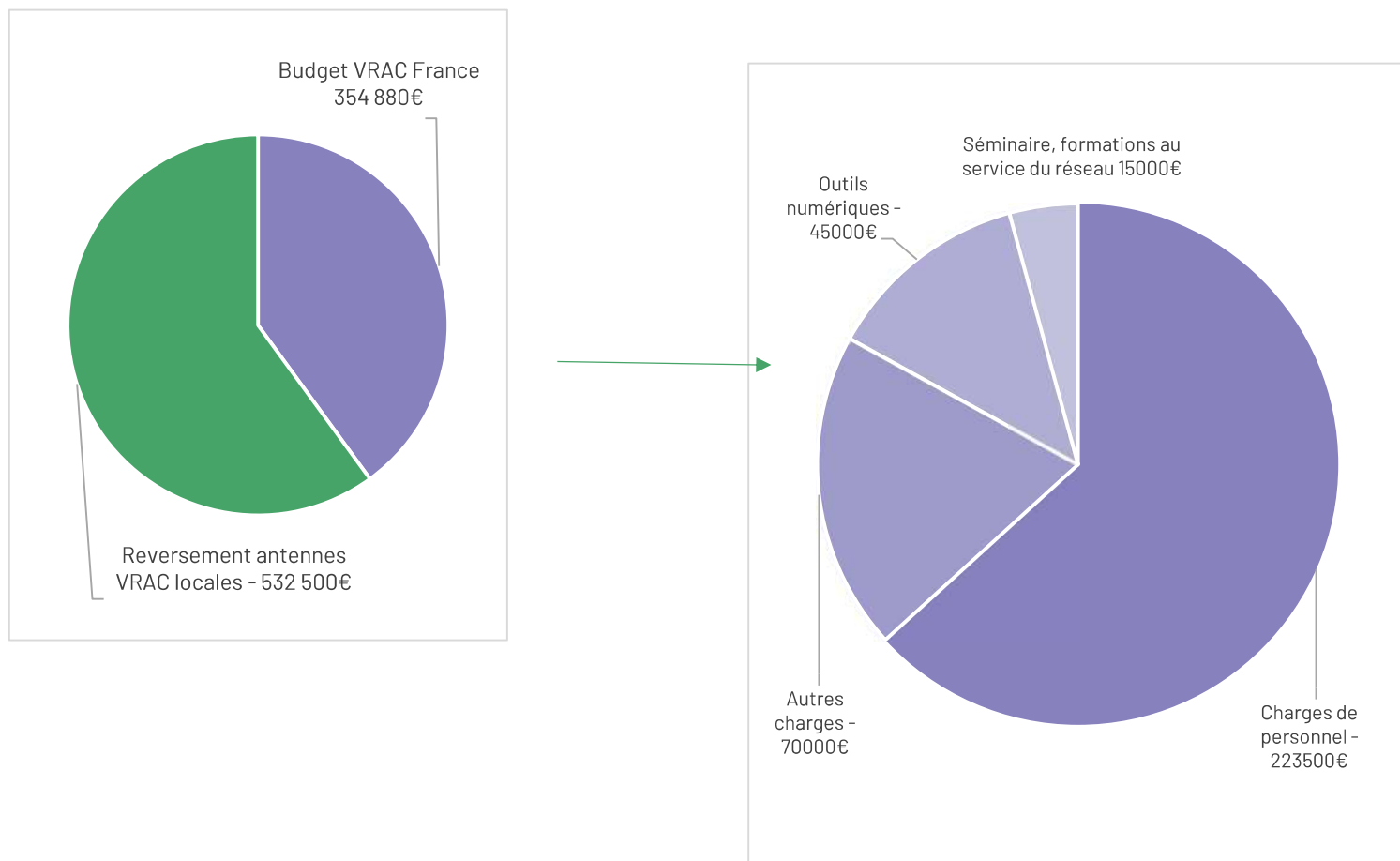
Répartition financements privés



La fondation Européenne pour le Climat (85k€) et la fondation Carasso (80k€) représentent les plus importants financeurs de VRAC France. Le financement de FAMAE (fondation Uninitiative) est renversé dans son intégralité aux associations locales qui développent VRAC Universités. D'autres partenaires

(le groupe SEB et la mutuelle Entis) ainsi que des donateurs particuliers soutiennent également l'action de VRAC.

Utilisation des fonds alloués



Environ 2/3 du budget est consacré aux projets des antennes locales.

Concernant VRAC France, une partie significative des dépenses est liée aux charges de personnel pour les 5 salarié-es en poste. Plusieurs outils numériques ont également été développés en 2022, l'outil de commande L'Épicerie VRAC (ex Cagette.net) ainsi qu'une série de capsules vidéo présentant les principales étapes de montage d'une association locale VRAC. Une partie des dépenses portait également sur le séminaire annuel et une formation autour de la justice sociale à destination de l'ensemble des salarié-es des antennes. Le reste des charges concerne la vie courante de l'association : déplacements, communication, honoraires, loyers, etc.

I. Développement du réseau

En janvier 2021, l'Etat a lancé son le programme France Relance. VRAC a été lauréat de l'appel à projet « Plan de soutien aux associations de lutte contre la précarité ». Cet appel à projet a permis aux différentes associations du réseau d'être soutenues pour deux années sur des dépenses d'investissement ou de fonctionnement.

A. Poursuite de l'essaimage dans le cadre du Plan de relance

Afin de renforcer son action auprès de ses adhérent-es et de permettre à davantage de personnes d'accéder à une alimentation digne, VRAC a pu poursuivre son développement en 2022 grâce au plan de relance :

- **Renforcer et développer les associations VRAC existantes** afin d'augmenter le nombre de bénéficiaires dans leurs territoires et de consolider l'impact auprès des adhérents actuels. Il s'agissait principalement de professionnaliser les organisations et modes de fonctionnement pour sécuriser la pérennité des associations locales.
- **Poursuite de la création de nouvelles associations VRAC** : en 2022, 5 projets VRAC ont été créés : **Bruxelles, Pays d'Arles, Grand Avignon, Plaine Commune et Seine Ouest.**

Chaque association VRAC a pu se développer à 2 niveaux :

- D'une part en **augmentant son nombre d'adhérents**, ce qui est passé principalement par la création de nouveaux groupements d'achats dans les QPV de leur territoire. Cet accroissement de l'activité a pu se réaliser grâce à un renforcement des équipes et à la modernisation des outils et méthodes de travail pour gérer des flux plus importants de commandes ;
- Et d'autre part en **augmentant qualitativement son impact auprès des adhérent-es** : les gains d'efficacité engendrés par la modernisation des outils et méthodes de travail mais aussi l'accompagnement par le réseau ont permis à la fois de dégager du temps pour être davantage au contact des habitant-es et de développer les actions d'animation et de sensibilisation menées en plus de l'organisation des groupements d'achats.

1. VRAC Bruxelles

VRAC s'internationalise !

En 2021, VRAC France a été sollicité par la **fondation 4wings**. Cette fondation familiale soutient des initiatives innovantes dans le champ de l'alimentation qui permettent un accessibilité à une alimentation durable pour les jeunes et les familles précarisées à Bruxelles.

La volonté de la fondation était de dupliquer le projet VRAC à Bruxelles. Un comité de pilotage a été créé, composé de différents acteurs de la solidarité (Fédération des services sociaux, Epicerie sociale et solidaires, Projet de cohésion sociale Albert). L'ASBL VRAC Bruxelles a eu la particularité d'être incubé par le **Groupe One**, ce qui a grandement facilité l'implantation sur le territoire.

VRAC Bruxelles a très rapidement obtenu le soutien des collectivités locales Bruxelles Environnement au travers de sa stratégie GoodFood ainsi que la COCOF (commission communautaire française).

Fin 2022, VRAC Bruxelles comptait 3 groupements d'achat (5 en 2023), et 3 salarié-es. Des échanges sont en cours pour un développement en Wallonie.

2. Les nouveaux projets VRAC en France

De nouveaux territoires ont pris attache avec notre réseau afin de développer un projet VRAC. Sur le modèle rennais et marseillais, 3 d'entre eux ont opté pour un portage du projet par une association existante : Pays d'Arles, Grand Avignon et Plaine Commune. Du côté de Seine Ouest, il a été décidé de créer une nouvelle association VRAC selon la méthode d'essaimage classique.

- **Pays d'Arles** : sur la sollicitation du CPIE Rhône Pays d'Arles, association qui sensibilise et développe des animations autour de l'environnement. Le CPIE portera ainsi le projet pendant 1 an avant la création d'une association VRAC.
- **Grand Avignon** : sollicités par le PAT du Grand Avignon, ce dernier a lancé un appel à manifestation d'intérêt afin de trouver le porteur du projet. L'association Les Ami-es de GEM la Coop, qui développe en parallèle une épicerie coopérative et participative, a été choisie pour porter le projet qui se nomme GeAAIM VRAC.
- **Plaine Commune** (à St Denis, Aubervilliers et Stains) : le projet a pu voir le jour à la suite de la sollicitation du PAT de Plaine Commune, en Seine Saint Denis. Il est porté pendant la première année de préfiguration par l'association APPUI.
- **Seine Ouest** (à Nanterre, Gennevilliers, Asnières et Carrières-sur-Seine) : les équipes de l'APES, une association de bailleurs sociaux, ont travaillé au développement du projet dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines. L'AG constitutive de l'association VRAC Seine Ouest a eu lieu en novembre 2022.

3. Etude de nouvelles modalités d'essaimage

VRAC est un projet jeune, qui a connu une croissance forte. Les intérêts des territoires pour le projet continuent de croître fortement. Il nous est aujourd'hui impossible de répondre à toutes les demandes émanant des territoires. Si les possibilités de développement sont conséquentes étant donné l'ampleur des besoins et le nombre de territoires concernés (1300 QPV), notre ambition n'est pas d'étendre à l'infini le réseau des VRAC. Les modalités d'accompagnement d'un **essaimage « souple »** sont à l'étude, et pourraient permettre de voir se développer des projets d'accessibilité à une alimentation de qualité, tout en préservant notre réseau.

Avec l'expérimentation du dispositif dans les territoires ruraux et/ou isolés de la Drôme, qui connaissent malheureusement les mêmes problématiques d'accès digne et durable à une alimentation de qualité, nous éprouvons la répliquabilité à plus large échelle de notre modèle de groupement d'achat. Le système de **« VRAC Mobile »** à l'étude pourrait en effet être un bon moyen de toucher les territoires les plus reculés.

B. Recherche de fonds

La recherche de fonds est essentielle pour VRAC. Il est indispensable de multiplier les rencontres, les échanges, afin d'identifier la ou les structures susceptibles de soutenir notre action. C'est un travail long, la visibilité de l'association nous aide à être crédible auprès des financeurs, cependant ce travail de recherche de fonds reste extrêmement fastidieux et chronophage.

Il est important de stipuler qu'aucune association VRAC n'accepte aujourd'hui les financements issus des entreprises de l'agro-alimentaire et des grandes surfaces.

Aujourd'hui, il est nécessaire de clarifier les différentes offres et la stratégie d'approche des partenaires pour trouver du financement et permettre le développement de VRAC à hauteur de son ambition.

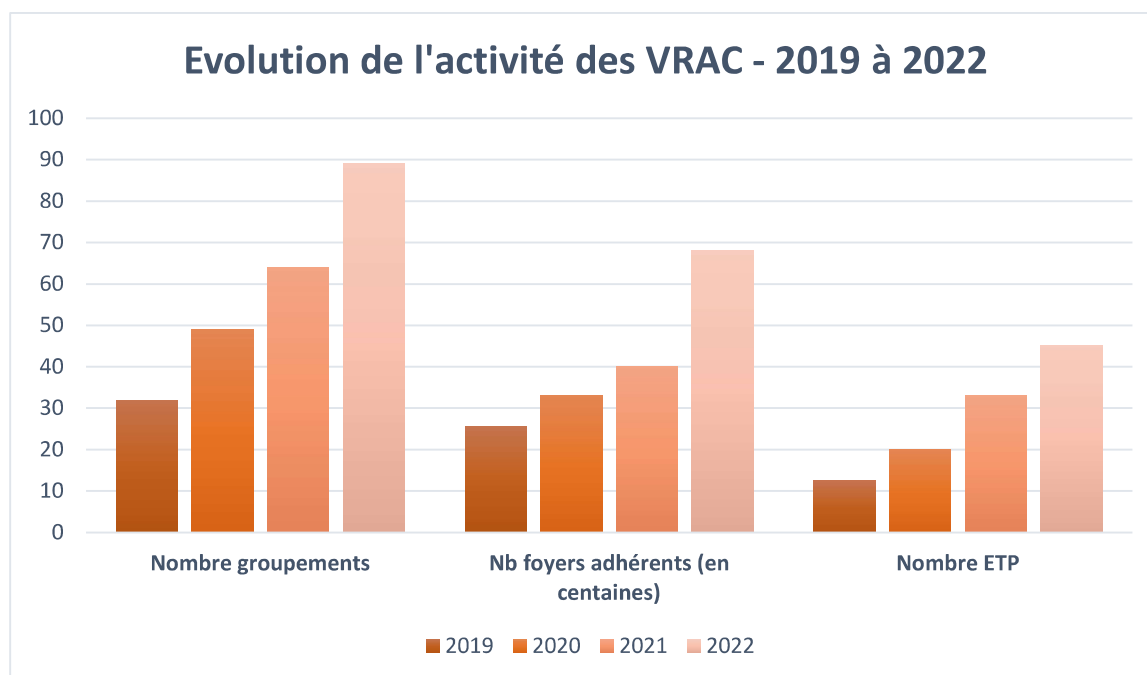
C. Les associations VRAC locales

Fin 2022, le réseau VRAC compte 18 antennes (13 en 2021), dont 4 en phase de lancement : Bruxelles, Pays d'Arles, Grand Avignon, Plaine Commune et Seine Ouest.

Sur les 18 antennes, nous pouvons compter :

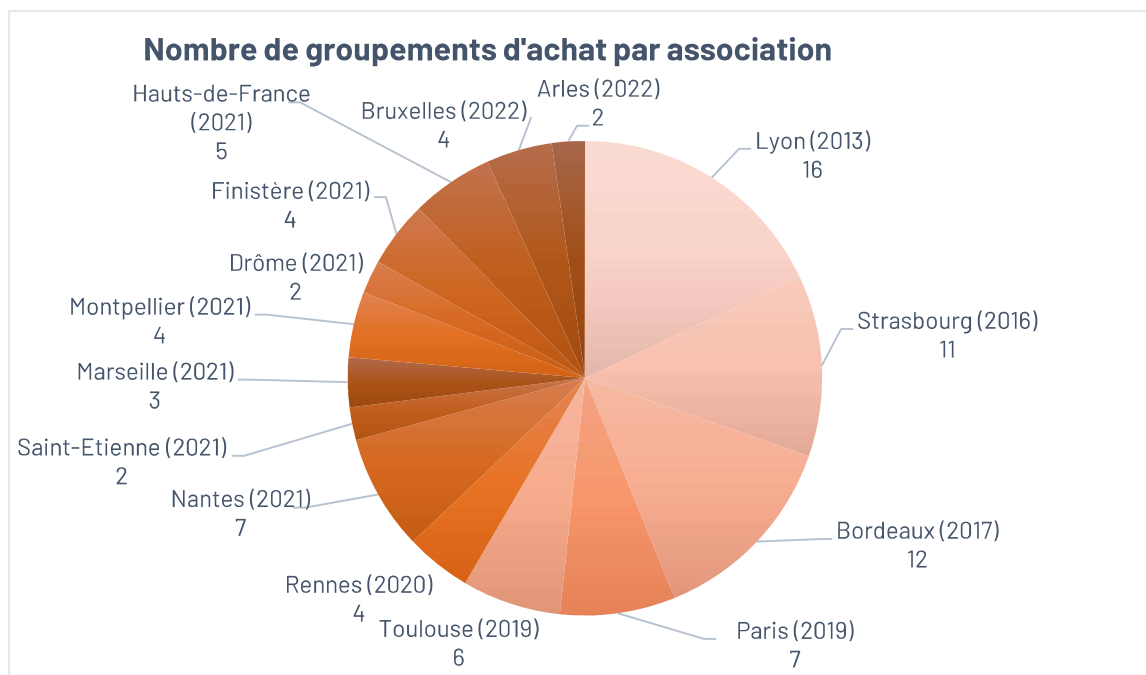


- **89 groupements d'achat** dans les quartiers prioritaires et campus étudiants
- 1 050 bénévoles
- **6 800 foyers** adhérents
- **16 000 personnes touchées** par nos actions
- 54 salarié-es (45 équivalents temps plein)
- 700 distributions annuelles
- 450 animations annuelles (ateliers cuisines, sorties producteurs, concours de cuisine, etc.)



On observe une augmentation constante du nombre de groupements, d'adhérent-es et de salarié-es, du fait de la création régulière d'associations et du développement des groupements existants.

En moyenne, chaque groupement d'achat compte **77 adhérent-es** et **12 bénévoles** sur l'année 2022.



**entre parenthèses, l'année de création de l'antenne*

Le nombre de groupements actifs est fortement corrélé à l'ancienneté des antennes, mais est également fonction du nombre de quartiers prioritaires sur un territoire donné et des moyens mis à disposition par les partenaires financiers locaux pour se développer.

II. Structuration, consolidation et animation du réseau

L'année 2022 a été l'occasion de structurer et de consolider le réseau des associations VRAC dans un contexte de création de forte croissance du réseau (4 structures créées ou en démarrage en 2022).

A. Animation du réseau

Nous avons opté pour un modèle d'animation de réseau simple et pertinent, avec comme objectif :

- De **consolider les éléments de communication communs** et s'assurer de la cohérence des adaptations locales
- De **clarifier les types d'outils et de projets à lancer** (ou pas), en faisant vivre des instances de décision participative au sein du réseau
- De **mettre en place des processus de « contrôle »**, permettant à chaque association de s'assurer de la bonne mise en application des principes de la Charte des VRAC et au réseau, dans sa dimension collective, de mettre en œuvre les actions nécessaires (formation, accompagnement...) à cette bonne mise en application. De suivre également la bonne tenue des objectifs fixés dans le cadre des conventions signées pour bénéficier du plan de relance.
- **D'organiser les temps d'échanges entre pairs pour partager des bonnes pratiques** et échanger sur la stratégie du projet Vrac au niveau local et national
- De **coordonner les actions de formations** mutualisées
- De **faciliter la recherche de financements** par les associations locales en les accompagnant et en les outillant, facilitant ainsi leur pérennisation, notamment dans la perspective de la fin des financements liés au Plan de Relance.

Au-delà de l'appui concret apporté ainsi aux associations, l'animation du réseau a permis d'en renforcer la cohésion et la cohérence, de réaffirmer les valeurs du projet et sa portée politique (plaidoyer) et d'en faciliter l'appropriation par l'ensemble des associations. L'inclusion des nouveaux territoires en a aussi, de fait, été facilitée.

Une réunion mensuelle d'animation du réseau a été réalisée avec les responsables de chaque antenne (et élargit aux équipes d'animation selon les thèmes) pour **partager des actualités et traiter un sujet de fond décidé collégialement**. Ces réunions ont été animées par la coordinatrice nationale ou le chargé de développement ou ponctuellement par un chargé de mission d'une antenne (pour les réunions à forte dimension opérationnelle).

Plus de 25 réunions de réseau ont eu lieu en 2022.

Ces temps d'échanges généralement en visioconférence permettent d'aborder des questions opérationnelles (groupements d'achat autonome, logistiques), administratives (gestion du reporting lié aux conventions et financements plan de relance) ou stratégiques (recherches de financement, plaidoyer et projet politique etc.).

- **6 réunions réseau** animées par la coordinatrice nationale **réunissant les responsables d'antennes** : 2 sur le plaidoyer, le bilan de la campagne de don, la tarification différenciée et une coanimée par la responsable de VRAC Toulouse sur la recherche de financements et deux autres animées par une consultante indépendante pour amorcer une réflexion sur l'année 2023 sur les critères de répartition des fonds à destination des associations du réseau.

- **1 réunion annuelle en présentiel à Paris** réunissant l'ensemble de la fédération et les responsables d'antennes afin d'approfondir des sujets stratégiques : les financements, les attentes du réseau vis-à-vis de la fédération,
- **4 réunions de communication** une sur l'utilisation du site Internet et une sur les réseaux sociaux animés par la chargée de communication, 2 sur l'utilisation de Teams co-animées par la chargée de com et la coordinatrice du réseau
- **3 réunions sur VRAC Universités** animé par le chargé de projet développement et capitalisation
- **1 réunion sur l'habilitation Aide Alimentaire**, animé par le chargé de développement et de capitalisation en présence d'un chargé de mission de la DGCS
- **6 réunions élargies à l'ensemble du réseau** en fonction des intérêts proposées et parfois animées par les associations locales fondées sur l'échange de pratiques : logistique (animé par un chargé de mission de VRAC Lyon), les services civiques (animé par le directeur de VRAC Nantes et la Directrice VRAC Hauts de France), les pratiques d'animation (animés par la coordinatrice nationale et le chargée de développement et capitalisation), la recherche action de Bordeaux (animé par le responsable Acclimat'action de VRAC Bordeaux), la gestion de l'inflation (animé par le chargé de développement et de capitalisation).
- **2 réunions d'un sous-groupe de travail sur la « santé au travail »** : co-animé par la directrice de VRAC Paris et la coordinatrice nationale, ce groupe de travail a été mis en place avec des responsable d'antennes VRAC Volontaires.
- **De nouvelles réunions mensuelles** ont été mises en place en 2021 spécifiquement **dédiés aux nouvelles antennes** puis progressivement abandonnées au cours de l'année pour les associations créées en 2021. D'autres réunions se sont organisées pour les associations créées en 2022. Il s'agit de moment d'écoute réciproque, d'échange, de partage de bonnes pratiques et de soutien mutuels souvent indispensables au démarrage du projet sur un nouveau territoire.
- **2 réunions groupées d'accueil de nouveaux salariés** ont également été organisées par la coordinatrice nationale

L'objectif de ces différents temps de rencontres dans l'année est de renforcer le sentiment d'appartenance au réseau VRAC et l'appropriation du projet politique, de partager les bonnes pratiques, de favoriser l'intelligence collective face à des difficultés rencontrées et de susciter les coopérations et l'entraide mutuelle favorisées par l'interconnaissance.

Les administratrices de la fédération ont organisé un petit-déjeuner dans les locaux de VRAC France en marge du congrès HLM qui avait lieu à Lyon. Ce temps d'échange avait pour objectif de convier l'ensemble des direction générales des principaux bailleurs sociaux dans les villes dans lesquelles le projet VRAC est implanté afin de mobiliser des financements locaux.

B. Accompagnement individuel

La fédération réalise un travail d'accompagnement individuel de chaque association du réseau qui est variable en fonction des périodes, de l'ancienneté des structures et des besoins de chacune d'entre elles.

Cet accompagnement a été marqué par le suivi des objectifs conventionnels qui a relié la tête de réseau à 13 associations du réseau dans le cadre du financement France Relance 2021/22.

L'accompagnement individuel revêt différentes formes :

- Conseils et échanges sur la mise en place matérielle et opérationnelle de la structure

- Conseils et accompagnement sur l'orientation stratégique et le financement
- Participation aux entretiens de recrutement et/ou avis sur la présélection
- Participation à des réunions institutionnelles stratégiques (réunions financeurs/comité de pilotage...) en fonction des besoins
- Participation à des visites de terrain
- Soutien RH et écoute

Cela se matérialise par des échanges de mails, des appels, des visios.

Enfin, l'équipe nationale a réalisé une trentaine de déplacement pour accompagner les équipes au local.

Cette année 2022 a été marquée par des difficultés RH dans plusieurs antennes, ce qui a conduit les membres de la fédération à être en soutien moral et opérationnel et logistique lors de certaines distributions.

C. Outillage

1. Communication

Après avoir recensé les **besoins** de chaque association locale en 2021 et avoir commencé à déployer les **outils adaptés** à chacun-e, le suivi des antennes a continué en 2022 ainsi que leur **accompagnement** : kit de communication, tutoriels sur les outils digitaux... La production de différents **contenus digitaux et graphiques** et d'outils accessibles à chacun-e a continué d'appuyer la diffusion des messages clés du réseau VRAC.

Un **accompagnement individuel** est toujours proposé aux antennes qui le sollicitent : stratégie réseaux sociaux, accompagnement dans la création de contenus graphiques, relecture de documents, aide à l'organisation d'événements, prise en main des outils...

L'année 2022 a également été marquée par l'outillage de l'ensemble des associations du réseau sur un serveur commun afin de faciliter le partage de document ainsi que la mise en place d'un système de messagerie interne avec des canaux dédiés à différents sujets clés : communication, approvisionnement/logistique, financement, animation... Ces deux outils sont désormais appropriés et utilisés par les antennes du réseau et facilitent grandement le partage d'expérience.

2. Numérique

VRAC France est l'interlocuteur de référence pour la plateforme de commandes commune Cagette.net, développée par Alilo. Elle a donc pour rôle de **centraliser et transmettre les demandes liées à la gestion opérationnelle de la plateforme**, et également de conduire avec Alilo les améliorations et modifications importantes de la plateforme. Depuis août 2022, Alilo met à disposition la plateforme en marque blanche au nom de VRAC, ce qui permettra de faciliter les adaptations futures, tout en conservant les fonctionnalités actuelles. Cagette.net devient ainsi L'Épicerie VRAC.



La fédération met également le **nom de domaine « vrac-asso.org »** à disposition des associations locales, leur permettant ainsi d'obtenir une page spécifique sur le site internet ainsi que des adresses mail. Cela permet l'accès aux outils Microsoft (Sharepoint, Office 365, Teams et Outlook) qui facilitent la transmission d'informations, l'organisation des temps de formation, le partage d'outils ou encore les échanges informels, en pilotage et en animation par la fédération.

3. Formations

En 2022, nous avons proposé une formation de deux jours en Drôme à l'ensemble du réseau en Drome intitulée « **Faire Collectif pour la Justice Alimentaire** » dispensée par l'association AequitaZ. 40 salarié-es ont participé.

Les objectifs globaux de la formation étaient les suivant :

- **Construire la culture VRAC du « faire avec »** les personnes concernées par les injustices alimentaires
- Elaborer des **stratégies efficaces de rencontres et d'alliances avec les habitants des quartiers populaires**
- **Se forger / Ajuster sa posture relationnelle** pour faciliter le déploiement de collectifs solides et émancipateurs
- **Savoir écouter, animer et mettre en dialogue les enjeux liés à la justice alimentaire localement et au sein du réseau VRAC**



Lors d'un temps de travail plénier, à Claveyson en Drôme

3 formations parallèles ont été proposées :

- **Faire alliance avec les personnes concernées par l'injustice alimentaire**
- **Animer des espaces collectifs émancipateurs au sein de VRAC**
- **Porter ensemble la voix des injustices alimentaires**

Cette formation très riche a permis de faire le lien entre les pratiques de terrain et le plaidoyer défendu par VRAC et d'outiller les salarié-es pour initier des démarches de démocratie alimentaire en lien avec les groupements d'achat.

4. Approvisionnement

VRAC France a effectué un travail auprès des fournisseurs nationaux et internationaux communs aux différentes associations VRAC, dans l'objectif :

- De **mieux connaître les manières de fonctionner des fournisseurs**, leur historique et leur éthique
- De (re)**présenter l'association et ses enjeux**, notamment l'objectif de définir un prix juste pour les producteurs, tout en prenant en compte le pouvoir d'achat réduit des adhérent-es
- **D'harmoniser les pratiques et les conditions de vente** pour chaque antenne VRAC.

Toutes ces informations ont été centralisées dans **un catalogue de fournisseurs nationaux**. De cette manière, les antennes ont toutes les informations nécessaires pour constituer ou améliorer leur catalogue, et gagnent du temps de travail concernant la prospection. Les associations locales restent autonomes dans le choix des fournisseurs et le passage des commandes.

En effet, ce travail permet aux nouvelles antennes d'identifier les fournisseurs existants plus facilement, et d'accéder aux produits dans les mêmes conditions, malgré des volumes plus faibles sur les premières années. Cela permet également au **réseau d'être plus résilient** en cas d'incapacité d'un fournisseur à fournir un produit, grâce à la prospection de différents fournisseurs constituant une alternative.

Une autre mission consiste à recenser les besoins les plus importants de chaque antenne afin de réaliser un travail de **prospection de nouveaux fournisseurs** pouvant travailler avec tout le réseau.

D. Capitalisation

Les associations VRAC ont développé de nombreuses pratiques au fil des années, et les demandes d'information au sujet du modèle de VRAC de la part des territoires sont de plus en plus nombreuses. Il y a donc un **enjeu à formaliser et capitaliser les connaissances et pratiques existantes** pour :

- **Soutenir le développement des associations** locales existantes,
- Envisager un **essaimage plus souple** via la **création de supports vidéo** présentant la structure et la manière de lancer son réseau de groupements d'achat,
- Faciliter **l'accompagnement des nouvelles associations VRAC**, via la **conception d'une boîte à outils** rassemblant des outils clés et les pratiques pour la création et la gestion d'un projet VRAC (gouvernance, ressources humaines, logistique, numérique, mobilisation partenariale et habitante, etc.).

Ces outils sont de précieux éléments de valorisation et de transmission du projet VRAC, dans un contexte de forte demande des territoires pour le développement de projets de lutte contre la précarité alimentaire. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur les membres du réseau des antennes VRAC, ainsi que sur différents partenaires : Scale Changer (accompagnement au changement d'échelle), une agence de production, une facilitatrice graphique, etc.

1. Capsules vidéo

Les capsules vidéo décrivent les principales étapes du montage d'une association VRAC. Ces vidéos sont informatives et permettent à différents acteurs territoriaux de comprendre les tenants et aboutissants du projet de VRAC.

8 capsules vidéo ont été réalisées, décrivant : la présentation et genèse du projet, le montage financier, la mobilisation habitante et l'ancrage territorial, la recherche des produits et le lien avec les producteurs, le fonctionnement opérationnel, la gestion associative et des ressources humaines, les animations périphériques, ainsi que les missions de VRAC France.

Ces vidéos sont principalement constituées d'interviews de salarié-es et administrateurs-rices du réseau VRAC, mais également d'aperçus de distributions, dégustations, concours de cuisine, ou encore la visite de l'exploitation d'un producteur.



2. Boîte à outils

La boîte à outils est un ensemble de documents écrits rassemblant des informations et bonnes pratiques nécessaires au montage et à la gestion d'un réseau de groupements d'achat solidaire. Elle donne accès à des outils permettant d'appréhender chaque étape de lancement du projet : mobilisation des financeurs, relations partenariales, mobilisation des habitant-es, prospection et constitution du catalogue, fonctionnement opérationnel, développement d'animations, etc.

Cette boîte à outils est en construction et se développera au cours de l'année 2023.

E. Séminaire national

Chaque année depuis 2018, un séminaire national réunit l'ensemble des salarié-es et une partie des administrateurs et administratrices du réseau à chaque fois dans une ville différente de France dans laquelle existe une association VRAC locale. Le co-portage de l'évènement se fait toujours avec la structure accueillante, cette année 2022 avec VRAC Paris.



En 2022, le séminaire national a réuni à Paris durant deux jours 55 participant-es, principalement des salarié-es du réseau mais également, les élu-es associatifs de VRAC France, de Paris ainsi qu'un-e administrateur-riche de chaque structure.

Pour la première fois cette année, nous avons organisée une table ronde en présence des financeurs de VRAC France et VRAC Paris : étaient présentes **Marie-Stéphane MARADEIX /Fondation Daniel et Nina CARASSO** Déléguée Générale de la Fondation, **Ghislaine PALIX-CANTONE / DGCS** Cheffe du bureau Accès aux droits, Insertion et Economie sociale et solidaire, **Claire GUICHET / Fondation Européenne pour le Climat** Program Manager, France, **Sandrine Joinet/Paris Habitat**, Cheffe de service Développement Social Urbain, Paris Habitat.



Conférence gesticulée par Mathieu Dalmats autour de la sécurité sociale de l'alimentation



Présentation du projet Acclimat'action conduit par VRAC Bordeaux et expérimentation des jeux

Nous avons proposé cette année **une conférence gesticulée sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation** (SSA) dispensée par Mathieu Dalmais, agronome à l'origine du concept de SSA qui a été fortement appréciée par l'ensemble des membres du réseau.

Par ailleurs l'accent a été mis sur les démarches innovantes mises en place dans le réseau : les projets avec le collectif Territoires à Vivres, la MESA et les démarches de démocratie alimentaire menées à Montpellier, Paris 18^{ème} et Vaulx en Velin.

Au-delà de la question politiques et de plaidoyer, nous avons également travaillé sur les questions internes de santé au travail et de choix prospectifs sur l'avenir de notre réseau.

Nous avons constaté une appétence et appropriation des salariés de la **dimension politique du projet**.



Fresque collaborative sur les perspectives de développement de l'association

III. Communication, plaidoyer

A. Visibilité

1. Plaidoyer et coalition

VRAC connaît certes une croissance rapide, néanmoins, nous n'aurons jamais la capacité de développer le projet sur tous les territoires. Pour autant, il était important que le projet puisse atteindre une dimension nationale, qu'il puisse **être visible auprès des élu-es et décideurs**.

Parallèlement au développement, notre objectif est de nous appuyer sur notre expertise développée sur les différents territoires où l'association agit, afin de porter un plaidoyer dans l'optique de **faire évoluer les politiques publiques en direction d'un accès digne et durable à une alimentation de qualité pour toutes et tous**.

Ainsi VRAC a participé en 2022 activement au **COCOLUPA** (Comité interministériel de lutte contre la précarité alimentaire) et au groupe « Précarité Alimentaire » du **CNA** (conseil national de l'alimentation) qui a rendu l'avis 91.

Au-delà du collectif de plaidoyer pour une accès digne (Secours catholique, UGESS, CIVAM, Cocagne et VRAC), VRAC s'est rapproché de grosses ONG environnementales (Greenpeace, Réseau Action Climat, WWF...) afin de porter un plaidoyer commun en matière d'alimentation durable.

En 2022, VRAC a pu accéder aux cabinets ministériels, des rencontres ont été organisées avec le ministère de l'agriculture, le ministère des affaires sociales. VRAC a aussi rencontré Olivier Klein, ministre de la Ville et du logement.

VRAC France est toujours actif en 2022 au sein du **Collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation** aux côtés de ISF-Agrista, du réseau CIVAM, du Réseau Salarial, de la Confédération Paysanne, du collectif démocratie alimentaire, des Ami-es de la Confédération paysanne, de L'atelier paysan, de l'Ardeur, de Mutuale et de l'UFAL. Les équipes de VRAC ont participé à deux week-end de rencontre avec le collectif national au cours de l'année 2022, à Toulouse et Villeurbanne. L'occasion d'échanger sur la stratégie du collectif, l'organisation de la gouvernance ou de partager les avancées des différents groupes de travail.

Le principe d'une sécurité sociale de l'alimentation apparaît comme étant une alternative pertinente pour lutter contre les difficultés financières des ménages qui sont en précarité, tout en adoptant une vision systémique de la chaîne agricole et alimentaire plus égalitaire et respectueuses des producteurs-rices et consommateurs-rices. Le principe des caisses locales réunissant plusieurs acteurs permet de définir de manière démocratique les lieux de vente conventionnés et s'inscrit dans les enjeux de démocratie alimentaire que VRAC soutient. VRAC participe désormais aux rencontres et réflexions du collectif.

Enfin, en 2022, VRAC a rejoint le collectif « Nourrir », Le Collectif Nourrir est une plateforme française inter-organisation constituant un espace commun de réflexion et d'action, œuvrant à la refonte du système agricole et alimentaire.

Organisations paysannes et citoyennes françaises travaillent à la mise en place de politiques agricoles et alimentaires justes, démocratiques et écologiques, afin d'assurer notre souveraineté alimentaire, garantir le respect du Droit à l'alimentation, permettre aux producteurs et productrices de vivre de leur métier, et favoriser les dynamiques du vivant.

2. Conférences et rencontres

Comme en 2021, l'année 2022 a été riche en rencontres, tables rondes, débats et conférences, auxquelles **Boris Tavernier** a participé en tant que co-fondateur et délégué général de l'association, pour défendre les combats de VRAC France :

- **Événement Solutions Solidaires** à Bordeaux, autour de la question de l'écologie solidaire (février)
- **Conférence Scale Changer** sur le soutien des mécènes en faveur du changement d'échelle des innovations sociales au Philantro Lab (mars)
- Événement organisé par l'Université de Boston sur les **Mouvements Solidaires Alimentaires et la Précarité Alimentaire**, en compagnie de l'écrivain Alexis Jenni (avril)
- **Soirée-débat du Mouvement Colibris** à Paris, autour de la résilience alimentaire locale (avril)
- **Table ronde sur la Démocratie Alimentaire** au Salon Omnivore World de Paris (septembre)
- **Table ronde « La Ville de Demain »** au Congrès National HLM USH à Lyon (septembre)
- **Rencontres au Ministère de la Ville et du Logement** sur la question de l'Accès à l'Alimentation (novembre)

Les tables rondes auxquelles a participé **Lorana Vincent**, en tant que coordinatrice nationale :

- **Table ronde** dans le cadre d'une journée d'Etude proposée par la **Maison des Sciences de l'Homme Lyon St-Etienne** « Une alimentation saine et viable pour tous et toutes dans les territoires urbains » (janvier)
- **Intervention à Labo cité** dans le cadre du cycle de qualification et d'échanges « Transition alimentaire : quels défis pour les quartiers populaires – Journée 4 « Education à l'alimentation et participation des habitants » à Grenoble (juin)
- **Intervention à l'Institut Transition** à la Maison de l'Environnement à Lyon pour une conférence sur les métiers de la transition (décembre)
- **Animation-Débat** autour de la projection du film Documentaire du CIVAM « **La Part des Autres** », Cinéma le Zola à Villeurbanne (décembre)

Enfin, **Joachim Robert**, en tant que Chargé de projets capitalisation et développement, a participé aux **Assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable**, qui se déroulaient à Nantes (septembre). L'accent a cette année été mis sur la prise en compte du changement climatique et de l'urgence sociale dans les politiques alimentaires, afin d'assurer l'accès de toutes et tous aux ressources essentielles.

Par ailleurs, Boris Tavernier et Lorana Vincent ont pu participer à un **voyage d'études au Québec**, en septembre 2022, accompagnée de Pauline Scherer, sociologue et coordinatrice recherche et expérimentation à VRAC Montpellier, et de Nicolas Bricas, socio-économiste de l'alimentation, chercheur au Cirad, titulaire de la Chaire Unesco Alimentations du Monde. L'équipe a ainsi pu découvrir de nombreux lieux dédiés à la solidarité alimentaire (centre communautaire alimentaire de Montréal, Université de Montréal, marchés et tiers-lieux alimentaires...) et rencontrer des étudiants, chercheurs, élus, organisations et associations expertes sur le sujet de l'accès à l'alimentation digne et durable, pour toutes et tous. Ces riches découvertes et réflexions ont été partagées sur notre blog et nos réseaux sociaux, ainsi qu'à l'ensemble des salarié-es du réseau VRAC, afin de s'inspirer et expérimenter les bonnes pratiques québécoises sur notre territoire.



Une partie de l'équipe de VRAC France bien accompagnée devant le Chic Resto Pop à Montréal, une entreprise d'insertion socioprofessionnelle, d'économie sociale et un organisme d'action communautaire.

VRAC France participe également aux travaux réalisés par le **Collectif Nourrir** d'une part, pour la mise en place de politiques agricoles alimentaires justes, démocratiques et écologiques, ainsi qu'aux travaux réalisés par le **Conseil National de l'Alimentation** d'autre part, qui a produit 2 avis en 2022.

En 2022, Boris Tavernier a intégré un nouveau programme « **Cohorte 2030** » piloté par la fondation européenne pour le climat. Le programme vise à rechercher et à identifier celles et ceux qui, dans leur diversité, agissent pour la transition écologique et sociale, pour leur permettre une meilleure visibilité dans la sphère médiatique et publique. Ces 10 personnalités ont été accompagnées de manière individualisée ou collective, à travers des ateliers de travail et de réflexion, ainsi que des rencontres inspirantes.

Ainsi, Boris Tavernier a pu participer à une dizaine de déjeuners de presse (journalistes nationaux et internationaux), rencontrer des activistes, des ONG et des personnalités politiques.

Fin 2022, le programme s'est transformé en association : **Les Nouvelles Voix**, l'action climatique par celles et ceux qui la font, association présidée par Boris Tavernier.

3. Presse

Sur l'année 2022, l'association a bénéficié d'une couverture médiatique dans une **trentaine de médias**, dont une quinzaine d'envergure nationale (France Inter, France Info, Le Monde, Libération, L'Humanité, Reporterre ...) et même une parution internationale (Repubblica). Cette année encore, la presse spécialisée a également sollicité Boris Tavernier et communiqué sur VRAC, pour traiter des sujets de justice sociale et de solidarité alimentaire notamment (Basta Mag, 60 Millions de Consommateurs, La 27^e région...).

L'inauguration de la MESA, Maison Engagée et Solidaire de l'Alimentation, a été le sujet le plus repris par les médias sur la fin d'année 2022.

La démocratie alimentaire, mets d'ordre de la **Mesa** à Lyon

Cantine, café,
épicerie...
La Maison engage
et solidaire de
l'habitat social,
qui vient d'ouvrir
dans le VII^e
arrondissement
hyattis, amorce
souhait rendre la
nouvelle de qualité
accessible.

Par
MATTEO BARNABÉ
Correspondente a Lyon
Photo
GIUNO AMSELLEM

Son autunno, la Mena
vestallos vestidos en co-
paspas. Son apañados
estando en la que la-
que llama public, auto-
los compuestos en la
indígena. Los señores de la

[illegible][illegible]

la base pour le présent et de la participation citoyenne, la médiation sociale. Ça passe, notamment, au sein du secteur des Pratiques Relationnelles, l'Agence Nationale pour l'Innovation Urbaine (ANUI), l'Agence Nationale de la Coopération Internationale (ANCI), le Météopole, le Village 1 pour 1, le Mouvement Émancipé, le SAVVY et le Groupe SER, à des dispositifs de médiation qui se résument à associer un collectif d'une vingtaine d'habitants du quartier.

[illegible][illegible]

pour un public large, il y a un effort de la qualité avec les plus bas prix possibles. Comme serveur des plus professionnels dans un restaurant de hauts tarifs différents, à une autre période on s'y a une autre grandeur pour nos voyageurs nous s'y a une période de ce lieu où l'atmosphère et donne le meilleur d'être sans plus fragiles et le se à tout. Sans l'émotion et la culture la France ne peut pas relever les défis qui l'attendent cette période d'incertitude et peut-être toutes ses qualités, de la gastronomie. Vous êtes cordons son image. Après les 50 ans d'existence, en 2011, il vient sans grande cascade la MESA, mais le projet ne s'installe ! »
Bernard Pinquigot-Hollande

Madame NICOLAS

Libération, « La démocratie alimentaire, mets d'ordre de la Mesa à Lyon »
Octobre 2022

Le Progrès, « Qualité et prix bas : lundi, la Maison solidaire de l'alimentation ouvre »

Octobre 2022

[illegible]

France Inter, Esprit d'initiative - Le bien-manger pour tous
Septembre 2022

franceinfo: vidéos radio jt magazines 🔍 DIRECT TV DIRECT NEWS

politique 102 au 105 103/104 104/105 105/106 106/107 107/108 108/109 109/110 110/111 111/112 112/113 113/114 114/115 115/116 116/117 117/118 118/119 119/120 120/121 121/122 122/123 123/124 124/125 125/126 126/127 127/128 128/129 129/130 130/131 131/132 132/133 133/134 134/135 135/136 136/137 137/138 138/139 139/140 140/141 141/142 142/143 143/144 144/145 145/146 146/147 147/148 148/149 149/150 150/151 151/152 152/153 153/154 154/155 155/156 156/157 157/158 158/159 159/160 160/161 161/162 162/163 163/164 164/165 165/166 166/167 167/168 168/169 169/170 170/171 171/172 172/173 173/174 174/175 175/176 176/177 177/178 178/179 179/180 180/181 181/182 182/183 183/184 184/185 185/186 186/187 187/188 188/189 189/190 190/191 191/192 192/193 193/194 194/195 195/196 196/197 197/198 198/199 199/200 200/201 201/202 202/203 203/204 204/205 205/206 206/207 207/208 208/209 209/210 210/211 211/212 212/213 213/214 214/215 215/216 216/217 217/218 218/219 219/220 220/221 221/222 222/223 223/224 224/225 225/226 226/227 227/228 228/229 229/230 230/231 231/232 232/233 233/234 234/235 235/236 236/237 237/238 238/239 239/240 240/241 241/242 242/243 243/244 244/245 245/246 246/247 247/248 248/249 249/250 250/251 251/252 252/253 253/254 254/255 255/256 256/257 257/258 258/259 259/260 260/261 261/262 262/263 263/264 264/265 265/266 266/267 267/268 268/269 269/270 270/271 271/272 272/273 273/274 274/275 275/276 276/277 277/278 278/279 279/280 280/281 281/282 282/283 283/284 284/285 285/286 286/287 287/288 288/289 289/290 290/291 291/292 292/293 293/294 294/295 295/296 296/297 297/298 298/299 299/300 300/301 301/302 302/303 303/304 304/305 305/306 306/307 307/308 308/309 309/310 310/311 311/312 312/313 313/314 314/315 315/316 316/317 317/318 318/319 319/320 320/321 321/322 322/323 323/324 324/325 325/326 326/327 327/328 328/329 329/330 330/331 331/332 332/333 333/334 334/335 335/336 336/337 337/338 338/339 339/340 340/341 341/342 342/343 343/344 344/345 345/346 346/347 347/348 348/349 349/350 350/351 351/352 352/353 353/354 354/355 355/356 356/357 357/358 358/359 359/360 360/361 361/362 362/363 363/364 364/365 365/366 366/367 367/368 368/369 369/370 370/371 371/372 372/373 373/374 374/375 375/376 376/377 377/378 378/379 379/380 380/381 381/382 382/383 383/384 384/385 385/386 386/387 387/388 388/389 389/390 390/391 391/392 392/393 393/394 394/395 395/396 396/397 397/398 398/399 399/400 400/401 401/402 402/403 403/404 404/405 405/406 406/407 407/408 408/409 409/410 410/411 411/412 412/413 413/414 414/415 415/416 416/417 417/418 418/419 419/420 420/421 421/422 422/423 423/424 424/425 425/426 426/427 427/428 428/429 429/430 430/431 431/432 432/433 433/434 434/435 435/436 436/437 437/438 438/439 439/440 440/441 441/442 442/443 443/444 444/445 445/446 446/447 447/448 448/449 449/450 450/451 451/452 452/453 453/454 454/455 455/456 456/457 457/458 458/459 459/460 460/461 461/462 462/463 463/464 464/465 465/466 466/467 467/468 468/469 469/470 470/471 471/472 472/473 473/474 474/475 475/476 476/477 477/478 478/479 479/480 480/481 481/482 482/483 483/484 484/485 485/486 486/487 487/488 488/489 489/490 490/491 491/492 492/493 493/494 494/495 495/496 496/497 497/498 498/499 499/500 500/501 501/502 502/503 503/504 504/505 505/506 506/507 507/508 508/509 509/510 510/511 511/512 512/513 513/514 514/515 515/516 516/517 517/518 518/519 519/520 520/521 521/522 522/523 523/524 524/525 525/526 526/527 527/528 528/529 529/530 530/531 531/532 532/533 533/534 534/535 535/536 536/537 537/538 538/539 539/540 540/541 541/542 542/543 543/544 544/545 545/546 546/547 547/548 548/549 549/550 550/551 551/552 552/553 553/554 554/555 555/556 556/557 557/558 558/559 559/560 560/561 561/562 562/563 563/564 564/565 565/566 566/567 567/568 568/569 569/570 570/571 571/572 572/573 573/574 574/575 575/576 576/577 577/578 578/579 579/580 580/581 581/582 582/583 583/584 584/585 585/586 586/587 587/588 588/589 589/590 590/591 591/592 592/593 593/594 594/595 595/596 596/597 597/598 598/599 599/600 600/601 601/602 602/603 603/604 604/605 605/606 606/607 607/608 608/609 609/610 610/611

Encore un exemple de solidarité. Face à des fruits et légumes de plus en plus chers, voici un réseau de distribution à prix coûtant.

France Info, « "VRAC", une association pour manger au juste prix »
Novembre 2022

TÉLÉVISION



France 3 Auvergne – Rhône-Alpes, Vous êtes formidable
Septembre 2022

PRESSE SPÉCIALISÉE



et sont donc plus exposés à cette offre de mauvaise qualité. » Malgré ce diagnostic imparfait, des actions ont été mises en œuvre. En 2014, la loi d'avenir pour l'agriculture encourage le développement des « projets alimentaires territoriaux », qui visent à relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires. Vente de tomates publiques à des prix attractifs au bénéfice des agriculteurs, aides à l'installation pour des transformateurs tels que des laitières, soutien aux épiceries solidaires, création de cuisines partagées pour les plus précaires qui vivent dans des bidonvilles... l'éventail des mesures est large. À Marseille, par exemple,



60 Millions de Consommateurs, Manger sain, bon et pas cher
Mai - Juin 2022



Mutations, Une épicerie solidaire contre la précarité alimentaire
Juin 2022

B. Renforcer la valorisation des actions

L'année 2022 a été marquée par la création de nouveaux outils permettant de renforcer la communication ainsi que par la continuité des dispositifs de communication visant à diffuser la vision et les enjeux de l'association.

Plusieurs collaborations ont marqué l'année, une première avec le photographe Bertrand Gaudillère. Il a été chargé de créer une **large base photographique** (adhérent-es, produits, lieux, installation des épiceries...) illustrant l'activité de VRAC en se déplaçant lors des distributions dans plusieurs associations locales (à Paris, Toulouse et Saint-Etienne). Son travail est utilisé autant par VRAC France sur l'ensemble de ses supports ainsi que par les associations locales. En parallèle, la charte graphique de l'association a été retravaillée et des templates ont été développés pour une utilisation en communication digitale.

En parallèle, la valorisation des actions nationales et locales s'est poursuivie avec les outils utilisés au long cours en digital : **newsletter, articles sur le site internet, réseaux sociaux**.

Le **site internet** a ainsi été utilisé pour présenter la MESA, maison engagée et solidaire de l'alimentation, lors de son inauguration ou mettre en lumière l'action de VRAC Universités. Sur les réseaux sociaux, l'accent est mis sur le relais des actions des associations locales, la diffusion de la parole des adhérent-es, la médiatisation des injustices liées à l'accès à l'alimentation ainsi que sur le développement du réseau, encore très important en 2022. D'autres part, les **réseaux sociaux** sont utilisés comme caisse de résonance pour les parutions médiatiques significatives, afin d'accroître leur visibilité, auprès des partenaires, acteurs institutionnels ou des adhérent-es.





Photos réalisées par Bertrand Gaudillère / collectif item à Paris, Saint-Etienne et Toulouse

IV. Projets transversaux

A. Territoires à VivreS



Le projet, coordonné par les Réseau Cocagne, VRAC, UGESS, CIVAM Secours catholique Caritas France organise **4 expérimentations territoriales de "Territoires à VivreS" afin de permettre aux publics précaires de coconstruire et de participer à des dispositifs d'accès digne à une alimentation durable.**

Ce projet entend contribuer au **développement de systèmes alimentaires territoriaux durables, inclusifs et démocratiques** dans une perspective de co-construction de l'action publique et de transformation sociale.

Il s'appuie en outre sur trois axes structurants : **le développement de filières agricoles durable, l'économie de la coopération et la démocratie alimentaire.**

Ce projet a bénéficié d'un important soutien du plan stratégie de lutte contre la pauvreté du plan de relance national. Il déploie une ingénierie de coopération territoriale pendant deux ans (2021 / 2022) sur 4 terrains d'action : Toulouse, Métropole de Montpellier (plus largement échelle régionale Occitanie), Métropole de Lyon et Métropole Aix – Marseille.

VRAC France est devenue cheffe de file au côté du Secours Catholique et de l'UGESS pour l'expérimentation lyonnaise sur le volet démocratie alimentaire et faire partie du comité national du projet.

2022 a été l'occasion de voir se concrétiser un certains nombres de temps forts autour de l'axe démocratie alimentaire :

- Journée de l'alimentation à Saint Fons
- Food Transect en partenariat avec l'ISARA
- Journée de formation des acteurs à la mobilisation par l'association AequitaZ
- Assemblée citoyenne de l'alimentation – La Table du 8^{ème}
- Le projet vidéo « bouffe de rêve » en partenariat avec l'association Belle Bouffe



Food Transect à Saint Fons – Printemps 2022



*Assemblée citoyenne de l'alimentation –
La Table du 8^{ème} – 25 novembre 2022*

B. Collectifs adhérents

En 2022, les collectifs démocratie alimentaire proposés aux adhérent-es de Vaulx-en-Velin et du quartier Charles Hermite à Paris se sont poursuivis. Ces collectifs ont été créés pour échanger autour des injustices qu'ils peuvent vivre en matière d'**accès à l'alimentation** (difficultés d'accès géographique, absence d'une offre de produits de qualité sur leur territoire, limites financières...) et faire le lien avec d'autres problématiques qui rejoignent les leurs (conditions de travail et rémunération des producteurs/productrices...). Le projet est mené en collaboration avec deux associations **VRAC Lyon Métropole** et **VRAC Paris**.

Plusieurs temps de rencontres ont jalonné l'année. Dans un premier temps, les échanges des collectifs ont porté sur le quotidien des personnes concernant leur accès à l'alimentation : habitudes d'approvisionnement, choix des lieux et des produits achetés, cartographies du quartier.

A Paris, le groupe a d'abord utilisé le principe de **cartographie sensible**, qui s'attache à cartographier un lieu de vie selon la sensibilité des personnes et en se déplaçant physiquement sur les lieux, une **carte du quartier** a été réalisée ensemble. Elle a permis d'identifier les stratégies et difficultés de déplacement, le manque d'une offre de qualité et l'absence de produits frais et les arbitrages guidés par les prix. Le groupe a ensuite réalisé un **relevé de prix de différents produits** dans 4 lieux d'approvisionnement (Lidl, Leclerc, Naturalia et VRAC) permettant de soulever plusieurs questionnements : comment les producteurs-rices sont rémunéré-es ? comment sont fixés les prix ? pourquoi le hard discount est parfois plus cher ?

Au printemps, les participant-es au collectif se sont ensuite retrouvés pour une sortie dans une ferme maraîchère d'Ile-de-France afin d'aller cueillir des fruits et légumes et faire le point sur l'avancée du collectif et leurs souhaits pour poursuivre les échanges. A l'issue de ce premier bilan, ils et elles ont décidé d'investiguer la question de la **sécurité sociale de l'alimentation**.

Aussi, un **arpentage de lecture** autour de la BD « Encore des patates ? » a été réalisé pour s'approprier et questionner collectivement cette idée. Un repas partagé a également été organisé et s'en est suivi une séance théorique d'appropriation collective des systèmes alimentaires et du fonctionnement de l'aide alimentaire.

Enfin, une projection du documentaire réalisé par le CIVAM « **La part des Autres** » suivi d'un débat en présence d'une productrice-paysagiste d'Ile de France et du coordinateur « accès à l'alimentation durable pour tous » du réseau CIVAM a été organisé pour échanger sur les conditions de vie des producteurs-rices et de l'agroécologie.



A

Echange et visite d'une ferme maraîchage avec le groupe de Paris 18^{ème}, printemps 2022



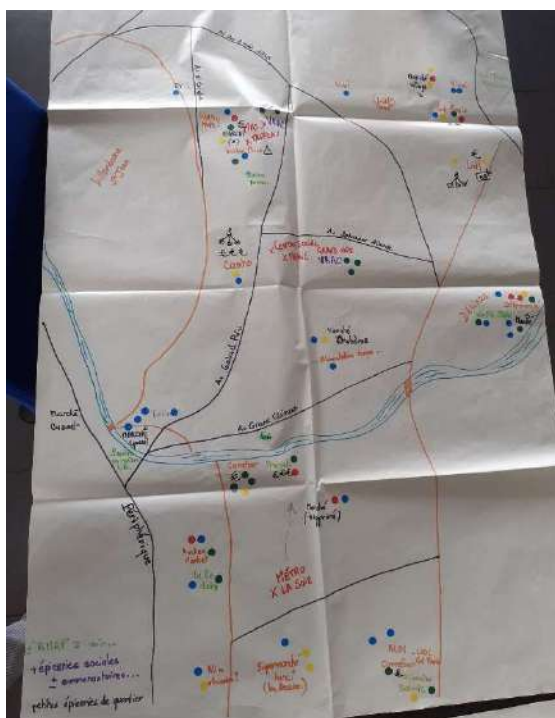
Ciné débat autour du documentaire « La part des autres » du CIVAM, décembre 2022

A **Lyon**, les échanges se sont d'abord concentrés sur les injustices rencontrées par les personnes lorsqu'elles font leurs courses. Comme à Paris, les questions de la qualité des produits, du prix et de l'impossibilité de réellement choisir sont apparues. Les personnes ont ensuite décidé de la direction que le groupe prendrait en choisissant l'angle « **Faire ses courses à Vaulx, c'est le parcours du combattant** », avec pour objectif de réfléchir aux possibilités d'amélioration de l'approvisionnement sur le territoire.

Dans un premier temps, une cartographie du territoire sensible a été réalisée pour recenser l'ensemble des lieux. Cette carte a permis de **souligner l'absence de lieux de vente de fruits et légumes frais** alors que le territoire est historiquement une terre maraîchère. Cette carte a été élargie à l'ensemble des adhérent-es des groupements de Vaulx en Velin pendant les distributions et a donné lieu à de riches échanges.

Dans un second temps, le collectif a souhaité s'élargir en nouant un partenariat avec la Maison des Familles de Vaulx en Velin afin d'étoffer le groupe.

Une visite d'un maraîcher en bio « La Ferme des Eaux Bleues » a été réalisée. Les habitant-es se sont aperçus que cette exploitation agricole n'était qu'à une dizaine minutes de marche de la maison des Familles. Cette rencontre a permis au groupe d'identifier les freins mais aussi les opportunités d'avoir accès à une offre locale et accessible en bio locale et de comprendre les enjeux de Jean-Michel le maraîcher.



Rencontre et cartographie sensible, été 2022



Visite de la MESA (Lyon 8) avec le groupe de Vaulx-en-Velin



Rencontre avec Jean Michel Ceyzériat, maraîcher à Vaulx-en-Velin

Dans un troisième temps, le groupe ainsi élargi a choisi de faire une visite de la Maison Engagée Solidaire de l'Alimentation à Lyon 8^{ème}. Après une présentation du projet, les adhérent-es ont pu faire quelques courses à la MESA en vue d'un atelier cuisine à la Maison des Familles. De retour à la Maison des Familles, un atelier cuisine a été organisé par l'une des membres du collectif. Nous avons ensuite partagé un repas. Ce moment convivial fut l'occasion d'échanger sur les solutions concrètes pour rendre accessible une alimentation de qualité à tous et donner des envies d'agir sur le territoire vaudais pour la suite.



*Atelier cuisine et repas partagé
à la Maison des Familles de
Vaulx en Velin*

C. La MESA

Au mois d'octobre 2022, une inauguration singulière a eu lieu au cœur du 8^{ème} arrondissement de Lyon, au croisement des quartiers Langlet-Santy et Etats-Unis : celle de la **MESA**, la Maison Engagée et Solidaire de l'Alimentation.

L'ouverture de ce tiers-lieu unique dans la métropole lyonnaise est l'aboutissement d'un projet porté par les associations **VRAC France**, **VRAC Lyon Métropole** et **Récup et Gamelles**. Ainsi, c'est à la fois un **restaurant ouvert le midi**, proposant des plats de saison, bio, locaux et axés sur l'anti-gaspillage ; mais aussi une **cafétéria en journée** proposant des collations et boissons ; ainsi qu'une **épicerie sociale et solidaire** proposant des produits de qualité, similaires à ceux vendus par les associations VRAC dans les groupements d'achats (produits secs, d'hygiène, de cosmétique, fruits et légumes frais, pain...). Cette maison se veut aussi être un **lieu d'accueil pour les habitant-es du quartier**, à l'occasion de tables rondes autour de la démocratie alimentaire, d'ateliers de cuisine ou de couture. Ce lieu cocréé et soutenu par de nombreuses parties prenantes est ainsi le résultat de travaux en commun entre les associations, les mécènes et donateurs, les bailleurs sociaux et les services de la Ville et de la Métropole de Lyon.

Après de longs mois de travaux, c'est donc en octobre dernier que l'inauguration de ce tiers-lieu, unique dans la métropole lyonnaise, s'est déroulée. Au menu, de nombreux ateliers autour des enjeux de justice alimentaire (cuisine, jeux, recueil de témoignages...), une visite commentée. S'en sont suivies des prises de paroles des élu-es et partenaires de la MESA, en présence de : **François HOLLANDE**, ancien Président de la République et Président de la Fondation « la France s'engage » ; **Pascal MAILHOS**, Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône ; **Bruno BERNARD**, Président de la Métropole de Lyon ; **Grégory DOUCET**, Maire de Lyon ; **Olivier BERZANE**, Maire du 8^{ème} arrondissement de Lyon ; **Etienne FABRIS**, Président de VRAC Lyon ; **Alexandra BOUCHEK**, Présidente de Récup et Gamelles. L'événement s'est conclu en musique autour d'un buffet zéro-déchet et antigaspi.



D. VRAC Universités

A l'été 2021, **deux nouvelles associations ont décidé d'expérimenter le projet étudiant** : Strasbourg et Rennes. Ces villes ont ainsi rejoint les projets lyonnais et bordelais dans l'optique de développer des groupements d'achat sur les campus étudiants au cours de l'année scolaire 2021-2022.

Cette année scolaire est la première année sans restriction sanitaire entraînant la fermeture des campus, ce qui a permis aux associations VRAC d'effectuer des cycles complets de distribution. Ainsi, ce sont **plus de 1300 commandes de produits VRAC qui ont été passées sur l'année scolaire 2021-22**. Près de 180 bénévoles ont été mobilisés, et 34 animations développées ayant permis de sensibiliser 1375 étudiants à l'alimentation saine et durable.

La majorité des soutiens financiers sont obtenus au niveau national : par la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) et la fondation Unitiative (via la fondation FAMAÉ). Le reporting et le suivi de ces financements sont ainsi pilotés par VRAC France.

En plus des animations organisées dans chaque ville, le premier concours de cuisine étudiant a eu lieu à Lyon au printemps 2022 :



Des temps d'échanges et de partage de connaissance sont aussi organisés avec les associations afin de discuter de différentes thématiques : spécificités à l'implantation sur un campus étudiant, recherche de financements, animations, mobilisation bénévole, etc.

V. Perspectives

A. Pérennisation, structuration et développement du réseau

5 nouveaux projets VRAC ont vu le jour en 2022, qui a amené **le réseau à doubler en nombre d'associations en l'espace de 2 ans**. Les sollicitations restent nombreuses de la part de différents territoires, mais le réseau a connu une croissance rapide, et la fin du Plan de relance nécessite de se concentrer sur la stabilisation et la structuration du réseau.

Il y a un enjeu fort à **pérenniser les structures locales existantes sur l'année à venir**. Des pistes sont explorées au niveau national pour venir en appui des projets locaux (*voir le fonds d'aide alimentaire durable ci-dessous*).

Afin de sécuriser le réseau et le projet VRAC, un **contrat de partenariat** est en construction entre VRAC France et les associations locales, afin de formaliser les engagements réciproques entre les structures et de protéger au mieux la marque VRAC.

Dans une perspective de maillage du territoire, **une unique création d'association VRAC** pourrait avoir lieu dans l'est de la France. Un projet est à l'étude sur le territoire de Mulhouse. Les **développements régionaux** (Hauts-de-France, Wallonie, etc.) seront également suivis et accompagnés par VRAC France.

La possibilité d'un **essaimage « souple »** reste à l'étude, afin de permettre aux territoires qui sollicitent VRAC de pouvoir développer des projets d'accès à une alimentation de qualité, sans nécessairement rejoindre le réseau. Ce travail peut être facilité par les outils réalisés en 2022 (capsules vidéo et boîte à outils), mais pose aussi de nombreuses questions, notamment sur le suivi de ces initiatives, avec un risque de dévoiement du projet initial.

Les nouvelles expérimentations en zone rurale (Drôme) et sur de nouveaux projets de démocratie alimentaire (la MESA, les collectifs d'habitants...) nécessitent également un accompagnement de l'association nationale du fait de leurs spécificités. Il sera crucial de **capitaliser sur ces expériences** avant de pouvoir les transmettre et accompagner de nouveaux territoires.

La fédération va poursuivre ses réflexions sur la question **de la santé au travail** :

- Deux salarié-es de VRAC France se sont formés au droit du travail
- Un groupe de travail a été lancé en 2022 avec les associations locales volontaires, pour lister **les risques psycho-sociaux des métiers du réseau**, identifier des leviers et formuler des propositions concrètes d'amélioration
- Deux des pistes à mettre au travail pour l'année 2023 sont ressorties : **l'affiliation pour VRAC France et les membres de son réseau à la convention collective ALIFSA** avec un véritable accompagnement dans la mise en œuvre et son application et l'organisation **d'une formation « management » pour les personnes en situation d'encadrement**.

VRAC France, accompagnée par la Fondation Daniel et Nina Carasso, a impulsé fin 2022 un **groupe de travail pour élaborer des critères juste de répartition des fonds de la tête de réseau vers ses membres-adhérents**. Ce groupe de travail, accompagné par une consultante, Florence Bardot, et constitué d'associations locales volontaires pour travailler sur le sujet se poursuivra jusqu'à mi-2023 et aboutira à la mise en œuvre concrète de redistribution de fonds.

B. Habilitation aide alimentaire – Fonds d'aide alimentaire durable

VRAC France a reçu en juillet 2021 **l'habilitation au titre de l'aide alimentaire** de la part du **ministère des Solidarités et de la Santé**, permettant à l'association de demander des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire, c'est-à-dire l'achat de denrées alimentaires pour des personnes en situation de vulnérabilité économique et/ou sociale. Cette habilitation vaut ainsi pour toutes les antennes du réseau, qui pourront aussi demander des financements au niveau local.

Concrètement, ces financements permettront aux différentes antennes VRAC de développer des **actions auprès de publics en grande précarité**, en proposant des produits de qualité en dessous du prix coûtant auquel ils sont disponibles aujourd'hui.

Des temps d'échanges ont eu lieu avec la DGCS pour appréhender au mieux cette habilitation, et un premier groupe de travail a été organisé avec les antennes VRAC afin d'évoquer les pistes d'action et d'aborder la manière de les mettre en place (identification des publics précaires, intégration aux distributions VRAC, etc.).

En effet, la mise en place de ces actions pose des questions sur le **fonctionnement actuel, basé sur le déclaratif et la non-stigmatisation des publics**. De plus, il faudra adapter les organisations aux exigences de l'habilitation : récolte de données plus poussées, mise en place de normes d'hygiène et de sécurité plus strictes, traçabilité ou encore accompagnement social des publics.

La mise en place d'un **fonds d'aide alimentaire durable** est prévue pour 2023. Ce fonds devrait permettre à VRAC et son réseau de mettre en œuvre l'habilitation, par la mise en place de tarification réduite pour les publics les plus vulnérables économiquement et socialement.

Pour cela, une adaptation de la plateforme de commande L'Épicerie VRAC sera nécessaire afin de rendre possible la **tarification différenciée**. Il faudra également adapter les outils de suivi afin que la remontée de données soit plus complète.

C. Concours de cuisine national et 10 ans de VRAC

Concours de cuisine national inter-associations VRAC

En 2023, forte des nombreux concours de cuisine organisés localement, la fédération VRAC souhaite organiser une édition spéciale : le **Concours de Cuisine national**, inter-associations, réunissant les gagnants des éditions locales précédentes, le mardi 4 juillet à la **Cité Internationale de la Gastronomie de Lyon**. Chaque association VRAC sera ainsi représentée par un duo d'habitant-es, qui devra proposer un plat pour un jury de haut vol (chef-es, producteurs, critiques culinaires). Les participant-es devront respecter les critères habituels (recette végétarienne, produits au maximum de saison, locaux et bio) et une attention particulière sera donnée à l'anti-gaspillage. Dans le même temps, ce challenge sera l'occasion pour chacun·e de mettre en avant l'unicité de sa cuisine, sa culture, ses connaissances et plus globalement son histoire. Les équipes seront soutenues grâce au coaching d'un chef et à la présence des équipes salariées.

Les représentants des institutions soutenant le projet, les partenaires de l'événement et des médias locaux et nationaux seront également présents.

Pour porter ce grand événement et les 10 ans de VRAC en cette année 2023, un partenariat est prévu avec le média **Libération**, avec pour objectif la réalisation d'un Supplément de 8 pages en date du mardi 4 juillet, distribué avec l'édition du jour et diffusé à près de 100 000 exemplaires dans toute la France, avec écho digital (mini-site dédié et diffusion réseaux sociaux). À l'intérieur, de nombreux

articles sur les expérimentations de démocratie alimentaire dans le réseau, des portraits d'adhérent-es, de chef-fes, de producteurs, de partenaires et de mécènes...

10 ans VRAC

Pour enchaîner sur cet événement festif et convivial, la fédération souhaite inviter aux Halles de la Martinière à Lyon, toutes les équipes ainsi que les partenaires, institutions, mécènes, associations et alliées de longue date, pour célébrer ensemble la décennie d'existence de VRAC et offrir un espace et un temps de rencontre entre toutes les parties prenantes du projet, autour d'un buffet bio et local. Cette soirée sera ponctuée par des animations et des prises de paroles diverses.

D. Vers un réseau de démocratie alimentaire

En 2021, VRAC a co-initié aux côtés du **Réseau Cocagne**, du **Secours Catholique**, de l'**UGESS** et du **réseau CIVAM** le projet **Territoires à VivreS** avec la vocation de contribuer à une dynamique démocratique et favoriser un accès plus égalitaire à l'alimentation durable avec les personnes en précarité.

Après deux années d'expérimentation, le projet touche à sa fin.

Les structures souhaitent prolonger l'axe démocratie alimentaire et participation citoyenne à travers la constitution d'un réseau démocratie alimentaire. Ce nouveau réseau vise à faire progresser le droit à l'alimentation dans un système alimentaire durable par le soutien à des collectifs locaux engagés dans des mobilisations citoyennes avec les personnes en situation de précarité et l'ensemble des acteurs concernés.

Lancé à l'automne 2023, ce réseau a un triple objectif :

- Activer des dynamiques démocratiques, renforcer les collectifs existants et favoriser l'émergence de nouveaux
- Faire émerger et entendre une parole et des propositions construites avec des personnes concernées...
- Fédérer les citoyen-nes, acteurs et, territoires et faire mouvement pour le droit à l'alimentation

Pour cela, nous nous donnons pour objectif de former et outiller les animateurs-rices de la démocratie alimentaire, fédérer les initiatives locales par l'organisation d'un grand évènement bisannuel de rencontres et soutenir le plaidoyer, localement, avec les personnes concernées.

Association VRAC France
24b Rue Alfred de Musset
69100 Villeurbanne
www.vrac-asso.org
contact-france@vrac-asso.org